

# LE CONTRÔLE CONTINU, L'ÉVALUATION, EN LANGUES VIVANTES

---

**Mme Agnès LELIEVRE, IA-IPR d'espagnol**  
**Mme Georgina MORAT, IA-IPR d'anglais**

**Mercredi 21 avril 2021, par visioconférence**

## Plan

- Pourquoi passer au contrôle continu en 2021 ?
- Les notes de langues vivantes au baccalauréat 2021
- Écueils et principes
- Une harmonisation à plusieurs niveaux
- Évaluation formative, évaluation sommative
- Évaluation de l'oral dans le cadre du contrôle continu
- Questions diverses

## Pourquoi le contrôle continu en 2021 ?

### Décret du 25 février 2021 relatif à l'organisation de l'examen du baccalauréat GT pour la session 2021

- Art. 2. – Les **notes attribuées** au titre des deux épreuves terminales des **enseignements de spécialité** sont les **moyennes annuelles** de la classe de terminale, dans les enseignements concernés, inscrites dans le livret scolaire des candidats, **arrondies au dixième de point supérieur**.
- Art. 3. – Les **notes attribuées** au titre des **évaluations communes** de la classe de terminale sont les **moyennes annuelles de la classe de terminale**, dans les enseignements concernés, inscrites dans le livret scolaire des candidats, **arrondies au dixième de point supérieur**.
- Art. 10. – Le présent décret **s'applique à Wallis et Futuna**, en Polynésie française et **en Nouvelle-Calédonie**.

Un décret presque identique est publié pour la classe de 1<sup>ère</sup> :

- Art. 2. – Les **notes attribuées au titre des évaluations communes de la classe de première** sont les **moyennes annuelles de la classe de première**, dans les enseignements concernés, inscrites dans le livret scolaire des candidats, **arrondies au dixième de point supérieur**.

En 2021, contrairement à 2020, la situation sanitaire est très disparate d'une région à l'autre, et en outre-mer. Les décrets ci-dessus visent à établir une situation homogène sur l'ensemble du territoire national, afin de garantir une égalité de traitement à l'ensemble des candidats.

# BACCALAUREAT GENERAL

## CONTRÔLE CONTINU

## CONTRÔLE CONTINU EN 2021

Classe de 1<sup>ère</sup>:  
 une note (moyenne  
 de l'année) + EC3  
 de Tale 2022

### Note de langue vivante A :

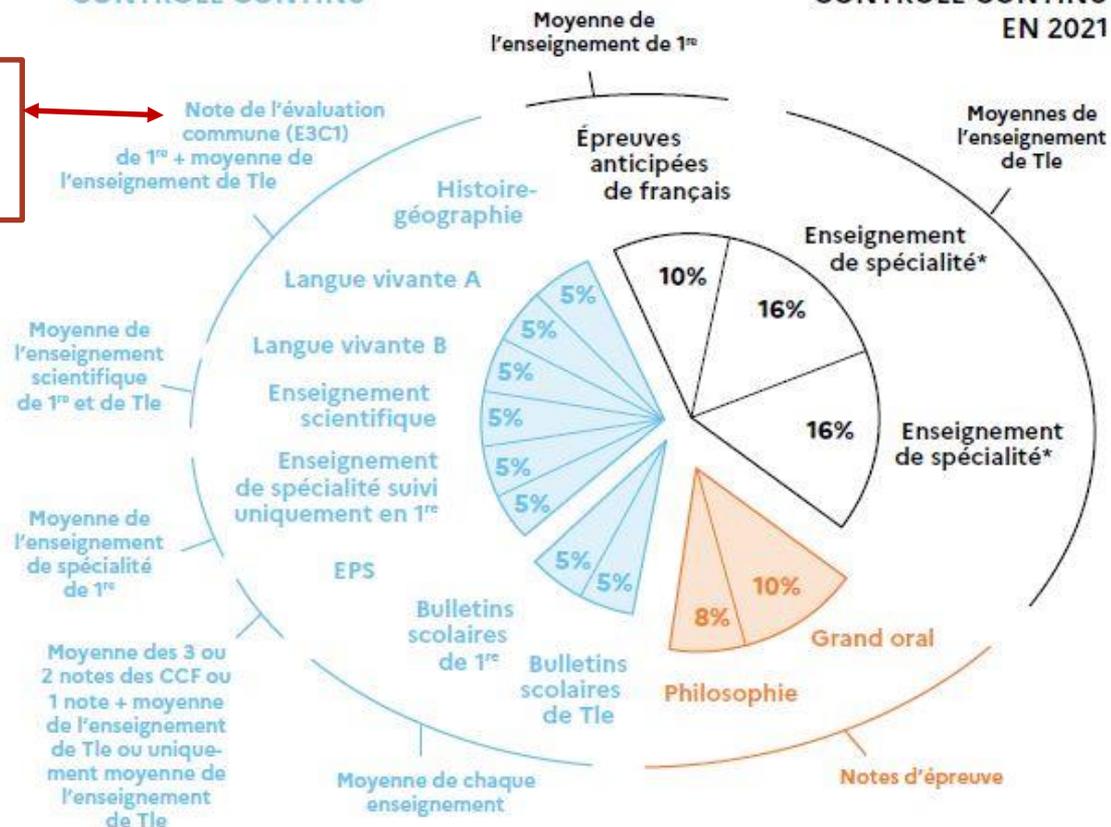
coeff 5 sur 100

- **E3C1 + E3C2 + « note d'EC3 »** constituée de la moyenne des résultats (en contrôle continu) de l'année 2021
- 1,6 % par note d'EC
- EC3 : 40% formatif, 60% sommatif

### Note de langue vivante B :

coeff 5 sur 100

- **E3C1 + E3C2 + « note d'EC3 »** constituée de la moyenne des résultats (en contrôle continu) de l'année 2021
- 1,6 % par note d'EC
- EC3 : 40% formatif, 60% sommatif



Les épreuves orales de DNL sont maintenues

### Enseignements optionnels

Les enseignements optionnels comptent comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.

# BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

## CONTRÔLE CONTINU

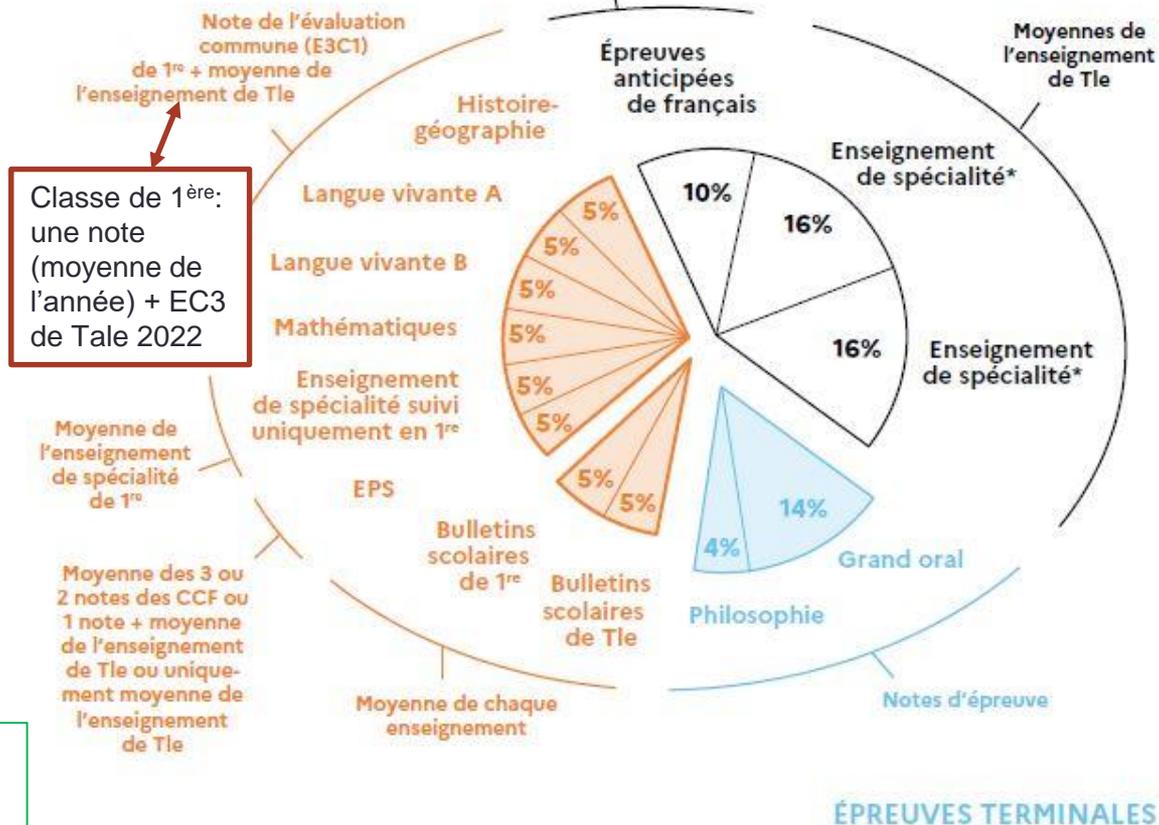
## CONTRÔLE CONTINU EN 2021

### Note de langue vivante A : coeff 5 sur 100

- **E3C1 + E3C2 (2020) + « note d'anglais + ETLV »** constituée de la moyenne fusionnée des évaluations en anglais et des présentations orales du projet technologique, en contrôle continu, de l'année 2021
- 1,6 % par note d'EC
- EC3 : 40% formatif, 60% sommatif

### Note de langue vivante B : coeff 5 sur 100

- **E3C1 + E3C2 + « note d'EC3 »** constituée de la moyenne des résultats (en contrôle continu) de l'année 2021
- 1,6 % par note d'EC
- EC3 : 40% formatif, 60% sommatif



Classe de 1<sup>re</sup> :  
une note  
(moyenne de  
l'année) + EC3  
de Tale 2022

### Enseignements optionnels

Les enseignements optionnels comptent comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.

## Trois écueils à éviter :

- D'importantes disparités dans les modalités d'évaluation et dans la notation
- Un excès d'exigence
- Un excès d'indulgence

## Des principes à privilégier :

- Une cohérence à plusieurs échelles
- Évaluation positive
- Évaluation critériée (adossée au CECRL)
- Un nécessaire équilibre entre les différentes activités langagières

# QUELLE(S) HARMONISATION(S) ?

## Académie

- => Inspection disciplinaire, suivi en continu par discipline
- => Fin d'année, harmonisation par jury de baccalauréat

## Établissement

### Chef d'établissement

- => Statistiques des résultats de l'établissement les années précédentes : permet une vision toutes disciplines confondues des résultats comparativement aux années précédentes

## Établissement partenaire

### Professeurs / coordonnateurs disciplinaires

- => En amont : nature et attendus si évaluations sommatives communes
- => En aval : échanges (en présentiel, distanciel, par dossier commun, ...) sur les résultats obtenus
- => Harmonisation inter-établissements avant publication des notes des évaluations sommatives

## Équipe disciplinaire

### Coordonnateur disciplinaire

- => Harmonisation intra-équipe avant échanges (réguliers) avec établissement partenaire
- => En amont : nature et attendus des évaluations sommatives
- => En aval : résultats obtenus

Classe

# EVALUATION FORMATIVE

- « **en cours de formation** » = accompagne les apprentissages et permet de signaler ce que l'élève a su faire, réussi ou pas, ce qu'il lui reste à accomplir => valoriser les étapes, les progrès des élèves ;
- Représente **40% environ** de la note-moyenne ;
- **Une prise d'indices** : mesurer la progression de l'élève, indices informels et d'autres plus formels :
  - Informelle : ex travail de groupe ; restitution individuelle d'un brouillon oral, intervention dans un fil de discussion pour donner son point de vue ; **pas forcément matérialisé par une note** ;
  - Plus formelle : par exemple : la tâche intermédiaire ; choisir le document que l'on préfère de la séance et expliquer brièvement son choix ; petit rituel oral ou écrit ; coup de cœur partagé en début de séance sur une série, ... ;
- Notation/positionnement sur **un degré de compétences** ;

## Remarques :

- Toutes les prises d'indices n'ont pas vocation à déboucher sur une note => risque de donner l'impression à l'élève qu'il est constamment évalué !!
- L'appréciation Parcours Sup prend en compte les prises d'indice, dans l'appréciation du professeur, à laquelle une attention particulière sera apportée en cette année de contrôle continu.

## EVALUATION SOMMATIVE

- Intervient en **fin de séquence ou de période d'apprentissage** : « permet de vérifier que les objectifs fixés par les programmes en termes de connaissances et de compétences sont atteints ou non » (cf. préambule du guide national) ;
- Représente au moins **60% de la moyenne annuelle** ;
- 3 évaluations par trimestre, ou 4 par semestre ;
- Sujets : **s'inspirent progressivement** des sujets disponibles dans la banque nationale de sujets (**BNS**) / sujets zéro jusqu'à évaluer valablement le niveau du baccalauréat en fin d'année ;
- **Concertation** au sein des équipes disciplinaires - et éventuellement groupement d'établissements - sur **l'activité langagière évaluée** et les attendus par rapport au **niveau CECRL visé** (1e / Tale) ainsi que sur les modalités collectives de correction et de barème. Hors devoir commun, les thématiques restent propres à chaque professeur ;
- Une organisation avec inter-correction pourra avoir lieu une ou deux fois dans l'année : sujets, corrigés type, barèmes et notes sont discutés en commun => **cohérence sur les supports et attendus CECRL au sein de chaque équipe**. Principes communs partagés.

### Remarques :

- On ne recrée pas les EC / les épreuves ponctuelles.
- On ne change pas les sujets de la BNS dans leur aspect formel. Un sujet peut être utilisé en partie.
- Toutes les compétences langagières sont à évaluer de façon équilibrée, écrit/oral, en réception comme en production.

# Livret scolaire

« Les livrets scolaires sont renseignés par l'équipe pédagogique de façon à **indiquer le niveau atteint et à valoriser l'implication, l'engagement dans les apprentissages, l'assiduité et les progrès du candidat** dans le cadre de sa scolarité.

Une attention particulière est portée à la **qualité de chaque appréciation** et à la **richesse des informations** qui seront données au jury lors de la session 2021 pour l'éclairer sur les capacités, les connaissances et les niveaux de compétences atteints par le candidat.

Ces appréciations **permettent au professeur d'expliquer**, le cas échéant, une modalité particulière d'évaluation, **de nuancer et de contextualiser** une moyenne, surtout si elle est considérée comme peu représentative des qualités du candidat dans le contexte de l'année scolaire 2020-2021 »

Bulletin officiel n°10 du 11 mars 2021

Remarque : les appréciations des professeurs dans le livret scolaire doivent respecter les conditions d'anonymat du candidat, aucune mention ne doit apparaître dans le livret scolaire qui permettrait d'identifier l'élève concerné(e).

## L'oral

- Comme l'écrit, les compétences orales sont à **évaluer de façon objective, critériée, adossées au CECRL**. Il est nécessaire de conserver le moment de la **PPC**, et de la **PPI**, respectivement prises en compte dans l'évaluation des compétences d'EO.
- **Évaluer régulièrement**, en évaluation formative et sommative, de manière informelle et plus formelle.
- **L'entretien individuel** (*cf. guide national, langues vivantes*) : un moment privilégié d'échange entre le professeur et l'élève, qui peut se faire à des moments différents. Celui-ci peut prendre la forme d'un bilan individuel entre le professeur et l'élève permettant à ce dernier de mobiliser ses apprentissages, par exemple pour dire ce qu'il a aimé dans les travaux de l'année, pour présenter un travail individuel ou collectif dans lequel il s'est particulièrement engagé et préciser ce qui lui a paru facile ou difficile dans ces travaux, pour expliquer des choix qu'il a effectués entre plusieurs documents, pour justifier son intérêt pour un support spécifique, pour argumenter, éventuellement sur des questions plus complexes en fonction de son niveau de compétence.
- Les compétences orales ne peuvent reposer uniquement sur l'entretien individuel en termes d'évaluation.

Remarque : si possible garder des traces des productions ou tout du moins des modalités, critères et appréciations (pour consultation en cas de contestation, comme habituellement).

## Grilles d'aide à l'évaluation

- Les grilles d'aide à l'évaluation servent d'appui lors des évaluations sommatives, mais pas seulement.
- Toute grille utilisée sera adossée explicitement sur les degrés de réussite du CECRL, le niveau attendu clairement énoncé, afin de rendre visible la progressivité des apprentissages entre la classe de première et la classe de terminale.
- Le travail sur la source, la visée et le contexte (géographique, historique, social, artistique, ...) du document donné à l'étude sera maintenu sur tous les niveaux et notamment en 1ère.

## Spécialité et Grand Oral

- L'épreuve de spécialité se distingue de l'épreuve du Grand Oral.
- **Accompagnement des élèves** dans la réflexion sur la ou les question(s) à présenter au Grand Oral => l'occasion d'un bilan réflexif sur les apprentissages.
- Chaque professeur intervenant en spécialité en classe de terminale sera convié(e) à une **formation académique** pour détailler les modalités de cette épreuve.

### Épreuve orale de spécialité

(annulée en 2021) :

- ✓ Candidat présente un dossier ;
- ✓ Candidat conserve son dossier durant l'épreuve ;
- ✓ Un seul examinateur, de la discipline ;
- ✓ Épreuve qui n'a pas vocation à projeter le candidat dans l'après.

### Grand oral (maintenu en 2021) :

- ✓ Candidat présente deux questions préparées avec le professeur de spé ;
- ✓ Oral sans document ;
- ✓ Deux examinateurs de deux spécialités différentes ;
- ✓ Épreuve à dimension prospective, peut aboutir à un projet d'études ou professionnel.